



Aux Sources de l' Islam

www.sourceislam.com

www.fatawaislam.com

Seconde revue

L'UNICITÉ ET SA CLASSIFICATION.....	2
DES PREUVES IRRÉFUTABLES DE L'EXISTENCE DE DIEU LE TRÉS-HAUT.....	28
UNE INVITATION AU PARADIS.....	36
L'AVÈNEMENT DE LA PROPHÉTIE ET DE LA MISSION	44

L'UNICITÉ ET SA CLASSIFICATION

Tiré du livre de cheikh Al-Othaymîne qu'Allah lui
accorde sa miséricorde, intitulé
« *l'unicité et la signification des deux témoignages
et le jugement concernant le suivi du Prophète* »

*Louange à Allâh Seigneur de l'univers, et
que la bénédiction et le salut soient sur notre Prophète
Muhammad, le sceau des Prophètes et l'imam des pieux,
ainsi que sur sa Famille et l'ensemble de ses
Compagnons.*

[Sache] que l'unicité (*At-Tawhîd*), suivant la
classification des gens de science, se divise en trois
branches :

A) L'unicité de la seigneurie (*At-tawhîd al-
Rouboubîya*).

B) L'unicité de l'adoration (*At-tawhîd al-Oulouhîya*).

C) L'unicité des noms et attributs (*At-tawhîd al'assmâ' was-siffât*).

Ces trois unicités concernant Allah qu'Il soit exalté- s'insèrent dans une définition globale qui est : l'unicité d'Allâh dans tout ce qui Lui est spécifique.

La première branche : l'unicité de la Seigneurie.

Elle consiste en l'unicité d'Allâh dans la création, la royauté, et le commandement.

[Premièrement] : L'unicité d'Allâh dans la création :

Allâh, est le seul Créateur, nul créateur autre que Lui. En effet, Allâh dit :

هَلْ مِنْ خَلْقٍ غَيْرِ اللَّهِ يَرْزُقُكُمْ
مِنَ السَّمَاءِ وَالْأَرْضِ لَا إِلَهَ إِلَّا هُوَ فَآفٍ تُؤْفِكُونَ

[Existe-t-il en dehors d'Allâh, un créateur qui du ciel et de la terre vous attribue votre subsistance ? Point de divinité à part Lui ! Comment pouvez-vous vous détourner (de cette vérité)] (sourate Fâtir verset 3).

Il dit aussi, en mettant en évidence la nullité des divinités des mécréants :

أَفَمَنْ يَخْلُقُ كَمَنْ لَا يَخْلُقُ أَفَلَا تَذَكَّرُونَ

[Celui qui crée est-il semblable à celui qui ne crée rien ? Ne vous souvenez vous donc pas ?]

(Sourate An-Nahl verset 17).

Ainsi, Allâh est le seul Créateur :

وَخَلَقَ كُلَّ شَيْءٍ فَقَدَرَهُ مِقْدِيرًا

[Et qui a créé toute chose en lui donnant sa juste proportion] (sourate Al-Furquâne verset 2).

Sa création englobe, également, les actes produits par ses créatures. Ainsi, la parfaite croyance au destin intègre le fait de croire que le

Créateur des serviteurs a aussi créé leurs actes. En effet, le Très-Haut dit :

وَاللَّهُ خَلَقَكُمْ وَمَا تَعْمَلُونَ

[Alors que c'est Allah qui vous a créés, vous et ce que vous faites] (sourate As-Saffât verset 96).

On explique cela, d'un côté, par le fait que les actes du serviteur font partie de ses caractéristiques. De même, le serviteur est une créature d'Allâh, donc le créateur d'une chose est par implication le créateur de sa caractéristique.

On observe, d'un autre côté, que l'acte du serviteur survient à la suite d'une ferme volonté et d'une capacité totale qui sont toutes les deux des créations d'Allâh. Donc, le Créateur de la cause fondamentale (la volonté et la capacité) est aussi le Créateur de la conséquence (les actes).

Si tu venais à dire : comment peux-tu affirmer qu'Allâh Seul est l'unique Créateur alors que le fait de créer peut s'appliquer pour autre qu'Allâh comme le prouve Sa parole (qu'Il soit exalté) :

فَتَبَارَكَ اللَّهُ أَحْسَنُ الْخَالِقِينَ

[Gloire à Allâh le Meilleur des créateurs !] (sourate El-Mou'minoun verset 14).

Aussi, comme le prouve la parole du Prophète ﷺ¹ à propos des dessinateurs : « *il leur sera dit : « donnez vie à ce que vous avez créé ».*

La réponse, à cela, est qu'un autre qu'Allâh ne peut réaliser une création comparable à la Sienne. En effet, il lui est impossible de créer à partir du néant ou de faire ressusciter le mort. Certes, la création d'un autre qu'Allâh consiste, plutôt, au changement et au transfert d'un état d'une chose à un autre, et cette chose reste, malgré cela, la création d'Allâh -Gloire et pureté à Lui.

Le dessinateur, par exemple lorsqu'il dessine, ne crée rien, si ce n'est qu'il change l'état d'un

¹ Ce symbole est une calligraphie arabe qui signifie : « *Prière et Salut d'Allâh sur lui* » ; les musulmans se doivent de saluer leur Prophète Muhammad ﷺ, selon l'injonction coranique contenue dans le verset 56 de la sourate *At Ahzab*. Il existe de nombreux hadiths qui incitent à le faire. La prière d'Allah n'est bien sûr pas comme celle de Ses serviteurs, mais, c'est, selon l'explication d'Abou Al-'Âliya, l'éloge que fait Allah du Prophète auprès des Anges. Aussi, l'explication de Soufiâne At-Thawri de ce verset est que : « La prière d'Allah est une miséricorde et la prière des Anges est une demande de pardon [pour les croyants auprès d'Allah]. (Note du Traducteur : NdT)

élément en un autre, comme le changement d'un morceau d'argile en sculpture d'oiseau ou en un dromadaire ou encore le changement produit par la coloration d'un morceau de papier blanc en un dessin colorié. Et toutes les encres utilisées font, aussi, parties de la création d'Allâh -Gloire et pureté à Lui.

Voici, donc, la différence entre la création d'Allâh et celle des créatures.

En conclusion de ce que nous avons démontré ; nous disons, donc, que Seul Allâh possède l'aptitude de créer et ceci est un caractère propre à Lui.

[Deuxièmement] L'unicité d'Allâh dans la royauté.

En effet, seul Allâh est le Roi de toutes choses comme Allâh dit :

تَبَرَّكَ الَّذِي بِيَدِهِ الْمُلْكُ وَهُوَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ

[Beni soit celui dans la Main de qui est la royauté, et Il est Omnipotent] (sourate Al-Mulk verset 1).

Et Allâh (qu'Il soit exalté) dit :

قُلْ مَنْ بِيَدِهِ مَلَكُوتُ كُلِّ شَيْءٍ وَهُوَ يُجِيرُ وَلَا يُجَارُ عَلَيْهِ

[Dis : Qui détient dans Sa Main la royauté absolue de toute chose, et qui protège et n'a pas besoin d'être protégé ?] (sourate Al-Mou'minoun verset 88).

Ainsi, celui qui possède la royauté absolue, générale et globale, est Allâh Seul.

Par ailleurs, on peut accorder la royauté (ou la possession) à autre que Lui mais elle reste auxiliaire.

En effet, Allâh a confirmé pour autre que Lui la royauté (ou la possession), comme il est évoqué dans Sa parole (qu'Il soit exalté) :

أَوْ مَا مَلَكَتُمْ مَفَاتِحَهُ

[... ou dans les maisons dont vous possédez les clefs...] (sourate An-Nour verset 61).

Et dans Sa parole (qu'Il soit exalté) :

إِلَّا عِلَّٰجَ أَزْوَاجِهِمْ أَوْ مَا مَلَكَتْ أَيْمَانُهُمْ

[...Qu'avec leurs épouses ou les esclaves qu'ils possèdent...] (sourate Al-Ma'ârij verset 30) etc.

Et bien d'autres textes démontrent qu'autre qu'Allah possède la royauté.

Cependant, cette possession n'est pas comparable à celle d'Allah. C'est en réalité une possession réduite et limitée.

C'est une possession réduite, d'une part, car elle n'est pas globale. En effet, la demeure de Zeïd n'est pas la possession de 'Amr et réciproquement, la demeure de 'Amr n'est pas celle de Zeïd.

D'autre part, c'est une possession limitée du fait que la personne ne peut profiter de sa possession que selon les critères qu'Allâh lui a accordés. C'est pour cela que le Prophète ﷺ interdit

la dépense inutile de l'argent. Aussi, Allâh (qu'Il soit exalté) dit :

وَلَا تُؤْتُوا السُّفَهَاءَ أَمْوَالَكُمُ الَّتِي جَعَلَ اللَّهُ لَكُمْ قِيَامًا

[Et ne confiez pas aux incapables vos biens dont Allâh a fait votre subsistance.] (sourate An-Nissâ' verset 5).

Ceci est une preuve évidente que la possession humaine est une possession réduite et limitée, à la différence de la possession d'Allâh, qui est une possession globale et absolue, et Il (en) fait ce qu'Il veut :

لَا يُسْئَلُ عَمَّا يَفْعَلُ وَهُمْ يُسْئَلُونَ

[Il n'est pas interrogé sur ce qu'Il fait, mais ce sont eux qui devront rendre des comptes] (sourate An-Anbiyâ' verset 23).

[Troisièmement] L'unicité d'Allâh dans le commandement.

Allâh est unique dans le commandement et à Lui revient toute chose. Il dirige la création et toute affaire concernant les cieux et la terre.

Comme Allâh dit :

أَلَا لَهُ الْخَلْقُ وَالْأَمْرُ تَبَارَكَ اللَّهُ رَبُّ الْعَالَمِينَ

[... La création et le commandement n'appartiennent qu'à Lui. Toute gloire à Allâh, Seigneur de l'univers]
(sourate Al-A'râf verset 54).

Ce commandement est un commandement global. Rien ne peut Lui échapper, ni s'y opposer. Contrairement au commandement de certaines créatures, telle la personne au niveau de ses biens, ses enfants, ses serviteurs, etc. qui est un commandement restreint, réduit, limité et non absolu.

Ainsi, par le biais de cette explication, s'est éclaircie la véracité de notre définition : l'unicité d'Allâh dans la Seigneurie est l'unicité d'Allâh dans la création, la royauté et le commandement.

La deuxième branche : l'unicité de l'adoration.

Elle consiste à vouer l'adoration à Allâh Seul. Pour cela, l'homme n'adore aucune autre entité

avec Allâh et ne doit pas accomplir des actes le rapprochant d'autre qu'Allâh comme il le ferait à l'égard d'Allâh.

C'est ce type d'unicité dans lequel se sont égarés les polythéistes que combattit le Prophète ﷺ et dont il rendit licites leurs femmes, leurs enfants, leurs biens, leurs terres et leurs demeures. Et c'est pour ce type d'unicité que furent envoyés les Prophètes et révélés les livres en toute corrélation avec l'unicité de la Seigneurie et l'unicité des Noms et Attributs. Cependant, les Messagers se sont le plus souvent appliqués à traiter l'unicité de l'adoration de leur peuple. De telle sorte que l'homme ne voue aucune adoration à autres qu'Allâh, pour autant qu'il soit un ange rapproché, un prophète envoyé, un saint vertueux ou à quoi que ce soit d'autres parmi les créatures ; car l'adoration n'est valable que lorsqu'elle est vouée à Allâh.

Quiconque manque à cette unicité n'est qu'un polythéiste mécréant, même s'il reconnaît l'unicité de la Seigneurie et celle des Noms et Attributs.

Par exemple, si un homme croit qu'Allâh est le Créateur, le Roi, le Dirigeant de toute chose, et qu'à Lui Seul revient de droit Ses Noms et Attributs, mais il adore en dehors d'Allâh autre que Lui ; alors, sa croyance en l'unicité de la Seigneurie et des Noms et Attributs ne lui sera pas bénéfique.

De plus, si nous supposons qu'un homme admet, totalement, l'unicité de la Seigneurie et des Noms et Attributs, mais il se dirige auprès d'une tombe pour adorer celui qui s'y repose ou pour lui émettre des vœux afin qu'il s'en approche ; sache, que cet homme est un polythéiste mécréant destiné éternellement à l'enfer. En effet, Allâh (qu'Il soit exalté) a dit :

إِنَّهُ مَنْ يُشْرِكْ بِاللَّهِ فَقَدْ حَرَّمَ اللَّهُ عَلَيْهِ
الْجَنَّةَ وَمَأْوَهُ النَّارُ وَمَا لِلظَّالِمِينَ مِنْ أَنْصَارٍ

[... Quiconque associe à Allâh (d'autres divinités,) Allâh lui interdit le Paradis et son refuge sera le Feu. Et pour les injustes, pas de secoureurs !]
(sourate Al-Mâidah verset 72).

Parmi les évidences, pour tous ceux qui ont lu le Coran, est le fait que les polythéistes qui ont été combattus par le Prophète ﷺ, dont le sang et les biens ont été rendus licites, dont les femmes et enfants ont été capturés et dont les terres ont été confisquées, admettaient, sans le moindre doute, qu'Allâh Seul est le Seigneur et le Créateur. Mais, comme ils adoraient d'autres divinités avec Allâh,

ils devinrent, dès lors, des polythéistes dont le sang et les biens furent rendus licites.

La troisième branche : L'unicité des Noms et Attributs.

Elle consiste à reconnaître l'unicité d'Allâh dans ce qu'Il s'est nommé et dans la description qu'Il s'est faite dans Son livre ou selon les paroles de Son Prophète ﷺ.

Et ceci n'est possible que par la confirmation de ce qu'Allâh a confirmé pour Lui-même, sans détournement du sens (*At-tahrîf*)² des Noms et Attributs, sans annulation (*At-ta'ttîl*)³, sans chercher le « comment » (*At-takîyf*)⁴ et sans anthropomorphisme⁵ (*At-tamthîl*)⁶.

² C'est le fait de changer le sens du mot ou complètement son étymologie et de remplacer le sens apparent du mot en un sens métaphorique ou figuré.(NdT)

³ C'est la non-confirmation totale ou partielle de ce qu'Allâh S'est attribué comme Noms ou Attributs ou ce que Son Prophète ﷺ lui a attribué.(NdT)

⁴ C'est le fait de dire dans son cœur ou avec sa langue, que le « comment » des Attributs d'Allâh sont comme-ci ou comme-ça ou le fait de demander comment est cet Attribut etc... (NdT)

⁵ Tendance à attribuer à Allâh des caractéristiques propres aux êtres humains.

De ce fait, il faut, absolument, avoir la ferme croyance en tout Nom par lequel Allâh s'est nommé et Attribut par lequel Il s'est décrit, et en prenant cela au sens apparent et non au sens figuré, tout en évitant de chercher le « comment » et l'anthropomorphisme.

Aussi, cette branche de l'unicité est celle où se sont égarées plusieurs sectes de cette communauté ayant pour direction la Kaaba⁷. Elles se sont divisées de manières différentes : parmi elles, il y a celles qui ont exagéré dans la négation (*An-nafiy*) et la purification (*At-tanzîh*). L'exagération est telle qu'elle les fait sortir de l'Islam. D'autres ont moyennement exagéré et d'autres sont proches des gens de la Sunna⁸.

Toutefois, la voie des prédécesseurs (*As-Salaf*)⁹, dans cette unicité, consistait à nommer et à décrire

⁶ C'est le fait de dire dans son cœur ou avec sa langue que les Attributs d'Allâh sont comme ceux de Ses créatures. (NdT)

⁷ C'est la Maison Antique qui fut bâtie par les prophètes Ibrâhîm et Isma'îl-sur eux la paix- qui se trouve à la Mecque et qui est prise pour direction dans notre prière. (NdT)

⁸ Les gens de la Sunna (*Ahl us-Sunna*) : ce terme désigne ceux qui se réclament de la tradition du Prophète Muhammad ﷺ, par opposition aux gens de l'innovation (*Ahl ul-bid'a*). (NdT)

⁹ Les Salafs sont tous ceux qui nous ont précédés dans la foi et le suivi du Prophète ﷺ. Par ailleurs, cette notion fait particulièrement référence aux Compagnons et ceux qui les ont suivis de la meilleure manière dans une période délimitée de trois siècles. Comme, il est évoqué dans le centième verset de la sourate *At-Tawbah*, et comme le rapporte 'Imrân Ibn

Allâh par les Noms et Attributs par lesquels Il s'est nommé ou décrit, et cela, au sens apparent sans les dévier de leur vrai sens, ni les annuler, ni chercher leur « comment » et enfin sans anthropomorphisme.

Par exemple, Allâh s'est nommé par le Vivant et *Al Quayyoun*¹⁰. Il est de notre devoir de croire que le Vivant et *Al Quayyoun* sont des Noms parmi les Noms d'Allâh. Aussi, il nous est obligatoire de croire tout ce qu'implique ce Nom comme un attribut désignant la vie absolue qui ne fut pas précédée par le néant et qui n'a pas de fin.

Allâh S'est, aussi, nommé l'Audient et l'Omniscient. Il nous est, alors, obligatoire de croire, non seulement, que l'Audient (Celui qui entend tout) est un Nom parmi les Noms d'Allâh, mais aussi, que l'ouïe est un de Ses attributs et il nous est aussi demandé de croire qu'Il entend.

Houssayn -qu'Allâh l'agrée- qui disait : le Prophète ﷺ a dit : « Les meilleurs d'entre vous sont mes contemporains, puis leurs successeurs, puis les successeurs de ceux-ci... » (rapporté par Boukhâry et Mouslim). Ainsi, il est de notre devoir de les suivre dans toutes nos adorations et dans la croyance notamment. (NdT)

¹⁰ *Al Quayyoun* a deux significations : D'une part, Celui qui subsiste par Lui-même et se passe de tout autre que Lui parmi la création, et d'autre part Celui qui veille à l'existence et à la pérennité de toute chose et dont ne peut se passer la création. (NdT)

En effet, c'est exactement ce qui implique ce Nom et cet Attribut. Car être Audient sans ouïe ou posséder une ouïe sans avoir la capacité d'entendre les sons est une chose impossible¹¹. Observons un autre exemple : Allâh a dit :

وَقَالَتِ الْيَهُودُ يَدُ اللَّهِ مَغْلُوبَةٌ غَلَّتْ أَيْدِيهِمْ وَلَعْنُوا
بِمَا قَالُوا بَلْ يَدَاهُ مَبْسُوطَتَانِ يُنفِقُ كَيْفَ يَشَاءُ

[Et les juifs disent : « La Main d'Allâh est fermée ! » Que leurs propres mains soient fermées, et maudits soient-ils pour l'avoir dit. Au contraire, Ses deux Mains sont largement ouvertes : Il distribue Ses dons comme Il veut...] (sourate Al-Mâidah verset 64).

Allâh a, donc, dit dans le verset précédent :

بَلْ يَدَاهُ مَبْسُوطَتَانِ

¹¹ Cheikh Al'Othaymîne -qu'Allâh lui fasse miséricorde- évoque ces contradictions, car en effet des sectes dissidentes de cette communauté ont expliqué les Noms et les Attributs d'Allâh de cette façon les éloignant ainsi de la vraie croyance en ces Noms et ces Attributs comme l'ont compris les gens de la Sunna. (NdT)

[...Au contraire, Ses deux Mains sont largement ouvertes...] (sourate Al-Mâidah verset 64).

Il a, donc, affirmé pour Lui-même qu'Il possède deux Mains décrites par la largesse qui signifie la large donation. Il nous est, alors, obligé de croire qu'Allâh possède deux Mains largement ouvertes de donations et de bienfaits.

Cependant, il nous est interdit d'essayer par l'intermédiaire de notre raison, notre imagination ou notre langue de décrire le « comment » de Ses deux Mains et de Les comparer avec les mains des créatures. Car Allâh dit :

لَيْسَ كَمِثْلِهِ شَيْءٌ ۚ وَهُوَ السَّمِيعُ الْبَصِيرُ

[... Il n'y a rien qui Lui ressemble et c'est Lui l'Audient, le Clairvoyant.] (sourate As-Shourâ verset 11).

Il dit aussi :

قُلْ إِنَّمَا حَرَّمَ رَبِّيَ الْفَوَاحِشَ مَا ظَهَرَ مِنْهَا وَمَا
 بَطَّنَ وَإِلْتِمَ وَالْبَغْيَ بغيرِ الْحَقِّ وَأَنْ تُشْرِكُوا بِاللَّهِ مَا لَمْ يُنَزِّلْ بِهِ
 سُلْطَانًا وَأَنْ تَقُولُوا عَلَى اللَّهِ مَا لَا نَعْمُونَ

[Dis : « Mon Seigneur n'a interdit que les turpitudes (les grands péchés) tant apparentes que secrètes, de même que le péché, l'agression sans droit et d'associer à Allâh ce dont Il n'a fait descendre aucune preuve, et de dire sur Allâh ce que vous ne savez pas »]. (sourate Al-A'râf verset 33).

Ainsi que :

وَلَا تَقْفُ مَا لَيْسَ لَكَ بِهِ عِلْمٌ
 إِنَّ السَّمْعَ وَالْبَصَرَ وَالْفُؤَادَ كُلُّ أُولَئِكَ كَانَ عَنْهُ مَسْئُولًا

[Et ne poursuis pas ce dont tu n'as aucune connaissance. L'ouïe, la vue et le cœur : sur tout cela, en vérité, on sera interrogé] (sourate Al-Isrâ' verset 36).

Quiconque compare les Mains d'Allâh avec les mains des créatures aura, donc, démenti la Parole divine :

لَيْسَ كَمِثْلِهِ شَيْءٌ وَهُوَ السَّمِيعُ الْبَصِيرُ

[... *Il n'y a rien qui Lui ressemble et c'est Lui l'Audient, le Clairvoyant.*] (sourate As-Shourâ verset 11).

Et, il aura certes désobéi à Allâh, car Il dit :

فَلَا تَضْرِبُوا لِلَّهِ الْأَمْثَالَ

[*N'attribuez pas à Allâh des exemples...*] (sourate An-Nahl verset 74).

Et quiconque décrit leurs formes en affirmant qu'elles ont une description particulière, et quelle que soit cette description, aura, certes, parlé sur Allâh sans science et aura poursuivi ce dont il n'a aucune connaissance.

Observons un autre exemple : celui de l'établissement (*Al-istiwâ'*) d'Allâh au-dessus de Son Trône. En effet, Allâh a confirmé pour Lui-même qu'Il s'est établi au-dessus de Son Trône dans sept passages de Son livre¹². Et dans tous les passages, ce

¹² ils se trouvent ,dans l'ordre, dans la sourate Al-A'râf verset 54, puis dans la sourate Younous verset 3, puis dans la sourate

fut le verbe « établir » (*Istawâ*) qui fut employé. Et si nous revenions à la signification de « *istiwâ'* » dans la langue arabe, nous constatons que s'il devient transitif par la préposition « au-dessus » (*'Alâ*), il ne peut, alors, signifier que la hauteur et l'élévation.

Par conséquent, la signification de la Parole divine :

الرَّحْمَنُ عَلَى الْعَرْشِ اسْتَوَى

[Le Tout Miséricordieux S'est établi « *Istawâ* » au-dessus du Trône] (sourate Tâ-Hâ verset 5).

ainsi que la signification de tous les versets qui sont similaires à celui-ci est alors : S'est élevé au-dessus de Son Trône. Une « élévation particulière » qui est différente de « l'élévation générale » au-dessus de Ses créatures¹³.

Cette élévation est confirmée au sujet d'Allâh, et cela au sens apparent du terme. Il S'est élevé au-

Ar-Ra'd verset 2, puis dans la sourate Tâ-Hâ verset 5, puis dans la sourate Al-Fourqâne verset 59, puis dans la sourate As-Sajda verset 4 et enfin dans la sourate Al-Hadîd verset 4 également. (NdT)

¹³ L'auteur distingue ici entre l'élévation générale (*Al 'Ulûw ul-Âm*), qui désigne le fait qu'Allâh est au-dessus de Ses créatures et l'élévation particulière (*Al 'Ulûw ul-Khâs*) qui fait référence à Son élévation au-dessus du Trône. (NdT)

dessus de Son Trône d'une élévation qui Lui est propre. En effet, elle ne ressemble point à l'installation de l'humain au-dessus de son lit, ni au-dessus des bestiaux et ni au-dessus d'une embarcation comme Allâh l'a évoqué dans ce verset :

وَجَعَلَ لَكُم مِّنَ الْفُلْكِ وَالْأَنْعَامِ مَا تَرْكَبُونَ لِتَسْتَوُوا عَلَىٰ ظُهُورِهِمْ
 ثُمَّ تَذْكُرُوا نِعْمَةَ رَبِّكُمْ إِذَا اسْتَوَيْتُمْ عَلَيْهِ وَتَقُولُوا سُبْحَانَ
 الَّذِي سَخَّرْنَا هَذَا وَمَا كُنَّا لَهُ مُقْرِنِينَ وَإِنَّا إِلَىٰ رَبِّنَا لَمُنْقَلِبُونَ

[...Et a fait pour vous, des vaisseaux, des bestiaux et des montures, afin que vous vous installiez sur leurs dos, et qu'ensuite, après vous y être installés, vous vous rappeliez le bienfait de votre Seigneur et que vous disiez : « Gloire à Celui qui nous a soumis tout cela alors que nous n'étions pas capables de les dominer. C'est vers notre Seigneur que nous retournerons] (sourate Az-Zukhruf les versets 12, 13 et 14).

Aura, certes, commis une immense erreur celui qui dit : la signification de « S'est établi (*Istawâ*) au-dessus de Son Trône » est « a pris le pouvoir (*Istawlâ*) sur le Trône », car cela est un détournement du sens des mots et vient en contradiction avec le consensus des Compagnons

du Prophète ﷺ et de ceux qui les ont suivis de la meilleure manière. Cela induit, aussi, de fausses implications qu'il est impossible au croyant de prononcer au sujet d'Allâh- Gloire à Lui.

En effet, le noble Coran a été révélé, sans le moindre doute, en langue arabe, comme le dit le Très-Haut :

إِنَّا أَنْزَلْنَاهُ قُرْآنًا عَرَبِيًّا لَعَلَّكُمْ تَعْقِلُونَ

[Nous l'avons fait descendre, un Coran en (langue) arabe, afin que vous raisonniez] (sourate Yousouf verset 2).

De même, le Très-Haut a dit :

نَزَلَ بِهِ الرُّوحُ الْأَمِينُ
عَلَى قَلْبِكَ لِتَكُونَ مِنَ الْمُنذِرِينَ
بِلِسَانٍ عَرَبِيٍّ مُبِينٍ

[Et l'Esprit fidèle est descendu avec cela (le Coran) sur ton cœur, pour que tu sois du nombre des avertisseurs, en une langue arabe très claire] (sourate As-Shu'arâ' les versets 193, 194 et 195).

L'expression « S'est établi (*Istawâ*) au-dessus de » implique dans la langue arabe l'élévation et l'installation. C'est, donc, la signification propre du mot.

Ainsi, l'expression « S'est établi au-dessus du Trône » signifie, donc, « S'est élevé au-dessus ». C'est une élévation particulière et qui sied à Sa Majesté et à Son Immensité.

Par ailleurs, si nous interprétons « s'est établi au-dessus » par « a pris le pouvoir sur », nous aurons, dès lors, déformé le sens des mots. La cause est que nous avons détourné la signification d'élévation, qui est le sens apparent dans la langue du Coran, en celle de la prise de pouvoir.

De plus, les prédécesseurs (*As-Salaf*) et ceux qui les ont suivis de la meilleure manière sont unanimes sur cette signification. Et cela d'autant plus qu'il ne nous est pas parvenu une seule parole, de leur part, indiquant le contraire.

De même, si un mot est évoqué dans le Coran et la Sunna¹⁴, et qu'aucune explication contraire au sens apparent de ce mot nous est parvenue de la part des pieux prédécesseurs, alors, le principe veut

¹⁴ La Sunna, chez les savants du hadith, consiste en ce qui a été rapporté des actes du Prophète Muhammad ﷺ, de ses paroles, de ses silences (son silence devant une situation particulière a valeur d'approbation), de ses caractéristiques physiques et morales, ses faits et gestes et de sa vie. (NdT)

qu'ils aient laissé ce mot dans sa première signification et qu'ils aient cru en tout ce que ce mot impliquait comme sens.

Et pour cette raison, si jamais quelqu'un venait à nous dire : avez-vous une parole claire de la part des prédécesseurs prouvant qu'ils ont interprété « s'est établi » par « s'est élevé » ?

Nous lui répondrions alors : « Oui, cela nous a été rapporté de leur part¹⁵ ». Cependant, si nous supposons que cela n'ait pas été rapporté de façon claire, alors, le principe, concernant les mots du Coran et de la Sunna prophétique, est qu'ils gardent le sens apparent que leur donne la langue arabe.

Quant aux fausses déductions qu'impliquent l'interprétation de « s'est établi » par « a pris le pouvoir » (sont claires) si nous méditons la Parole du Très-Haut :

إِنَّ رَبَّكُمْ اللَّهُ الَّذِي خَلَقَ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضَ فِي سِتَّةِ أَيَّامٍ ثُمَّ اسْتَوَىٰ عَلَى الْعَرْشِ

[Votre Seigneur, c'est Allâh, qui a créé les cieux et la terre en six jours, puis S'est élevé « Istiwâ » sur le Trône] (sourate Al-A'râf verset 54).

¹⁵ Comme il est rapporté, entre autre, dans le recueil de hadiths authentiques, *As-Sahih Al-Boukhâry*. (NdT)

Ainsi, si nous disons que « S'est élevé » possède le sens de « a pris le pouvoir », cela induit que le Trône n'était pas en Sa possession avant la création des cieux et de la terre, car Il a dit :

خَلَقَ... ثُمَّ اسْتَوَىٰ عَلَى الْعَرْشِ

[Qui a créé... puis S'est élevé « Istiwâ » sur le Trône].

Car si tu dis : « puis a pris possession » cela induit que le Trône n'était pas en la possession d'Allâh avant la création des cieux et de la terre et ni lors de leur création.

De plus, si nous prenions cette explication, il nous faudrait, alors, authentifier cette formule, selon laquelle Allâh a pris le pouvoir sur la terre et sur n'importe quelle de ses créatures et authentifier toutes les formules (du même style) que l'on pourrait imaginer ou prononcer. Cette parole est, sans le moindre doute, une fausse explication qui ne correspond point à Allâh -Gloire à Lui.

Enfin, d'après ce que nous avons vu, il nous a été, donc, démontré que l'explication de « l'élévation » (*Istiwâ'*) par « la prise de possession » (*Istîlâ'*) conduit à une double transgression :

- *Premièrement* : le détournement du sens des mots. -
Deuxièmement : la description d'Allâh par ce qui ne
Lui correspond pas.

Traduit par l'association Aux Sources de l'Islam

www.sourceislam.com

DES PREUVES IRRÉFUTABLES DE L'EXISTENCE DE DIEU LE TRÈS-HAUT

Les savants musulmans ont divisé l'humanité en deux groupes : ceux qui croient que l'univers a été créé par Dieu et ceux qui pensent que c'est la nature.

Selon ces derniers, la nature est donc une force qui n'est douée ni de raison, ni de volonté et qui n'est point ordonnée.

Comment se fait-il que cette nature ait créé des êtres doués de raison, de volonté et un univers parfaitement ordonné alors que nous, humains, qui avons reçu l'intelligence et la volonté, sommes incapables de créer ne serait-ce qu'une fourmi ?

La raison est contrainte d'admettre que cette force est douée de sagesse, de volonté et qu'elle est ordonnée !

Personne n'a jamais vu un morceau de fer devenir une automobile sans intervention humaine ! Il a fallu un homme doué d'intelligence et de volonté pour travailler le métal, prendre des mesures précises, assembler les divers éléments - ce qu'un fou n'aurait pu faire - et voici qu'apparaît notre voiture dans toute son harmonie ! Cependant, cette

automobile n'a ni cœur, ni ouïe, ni vue, ni parole, ni intelligence, ni même d'estomac pour manger, boire et apprécier la saveur des aliments !

Et si nous abandonnons cette magnifique automobile dans la nature, elle ne deviendra jamais une chamelle, même après des milliers d'années ! Plutôt, elle se rouillera et sera rongée par l'humidité, car la matière ne crée rien.

Dieu Le Très-Haut, par deux versets du sublime Coran, a mis au défi les négateurs athées :

« Ont-ils été créés à partir de rien ou sont-ils les créateurs ? Ont-ils créé les cieux et la terre ? Mais ils n'ont plutôt aucune conviction. »

[Le Coran, sourate Ar-Tûr (no 52), versets 35-36]

Que dire de l'être humain, des animaux, des arbres tous créés selon leur propre spécificité . De la même terre, arrosée de la même eau, Dieu, Le Créateur Sage, fait sortir des fruits de couleurs, de saveurs et de formes variées.

Que dire de cet univers qui, avec ses étoiles, son soleil, ses planètes, fonctionne selon un calcul précis ?

Louanges à Dieu, le Parfait Créateur de toute chose !

Il a proclamé dans Son Livre les preuves de Son Existence et de Son Unicité :

« S'il y avait dans le ciel et la terre des divinités autres que Dieu, tous deux seraient certes dans le désordre. Gloire donc à Dieu, Maître du Trône ; bien au-dessus des fictions qu'ils Lui attribuent » [Le Coran, sourate les Prophètes (n° 21). verset 22]

L'ordre parfait qui règne dans l'univers est la preuve qu'il n'y a qu'un seul Maître !
Notre propre existence est une preuve éclatante de l'existence du Créateur, loué soit-Il !
En effet, nul ne peut douter qu'il existe et qu'auparavant il n'était rien:

« Un laps de temps ne s'est-il pas écoulé, durant lequel l'homme n'était même pas une chose mentionnable ? En vérité, Nous l'avons créé d'une goutte d'un mélange de sperme, pour le mettre à l'épreuve. Nous l'avons pourvu d'ouïe, de vue et mis sur la bonne voie, sans tenir compte de sa reconnaissance, ni de son ingratitude »

[Le Coran, sourate l'homme (n° 76) versets 1-3]

Nous sommes incapables de créer quoi que ce soit, ne serait-ce qu'un oeil de notre organisme !
Un jour, nous ne saurions douter, nous allons mourir et ce corps retournera à la poussière : Celui-là même qui nous a créé une première fois, nous recréera une seconde fois le Jour de la Résurrection, cela est facile pour Lui :

« C'est de la terre que Nous vous avons créés, et en elle Nous vous retournerons, et d'elle Nous vous ferons sortir une fois encore »

[Le Coran, sourate Tâhâ (n° 20): verset 55]

L'Imam Abou Hanifa (que Dieu l'agrée) menait un combat sans merci à ceux qui ne croyaient qu'à la force du temps, les matérialistes. Un jour qu'il était assis dans sa mosquée, voilà qu'un groupe de ces gens l'entoura avec des sabres dégainés pour l'assassiner.

Il leur dit: "Répondez d'abord à l'une de mes questions puis faites de moi ce que vous voulez". Ils lui demandent : "Quelle est ta question ?"

Il répond : "Que diriez-vous de quelqu'un, qui vous dit : "J'ai vu un navire lourdement chargé de marchandises et entouré en pleine mer par des vagues déchaînées et des vents de toutes sortes. Ce navire poursuivait pourtant en toute quiétude son chemin à travers les flots sans capitaine pour le diriger, ni pilote pour rectifier sa marche". Est-ce que l'esprit accepte une telle affirmation ?

Ils dirent : "c'est une chose inconcevable".

Abou Hanifa leur dit: "gloire et pureté à Dieu ! Si l'esprit n'admet pas qu'un navire avance en toute quiétude dans la mer sans pilote ni capitaine, comment peut-il admettre que ce monde se maintienne sans créateur malgré la diversité de ses états, l'étendue de ses limites et la disparité de ses contrées ?"

Ils fondirent en larme et lui dirent : "Tu as vraiment raison". Ils remirent leurs sabres dans leurs fourreaux et revinrent à Dieu repentant.

« Ô, l'homme ! Qu'est-ce qui t'a abusé au sujet de ton généreux Seigneur ? Qui t'a créé puis t'a modelé selon les proportions les plus harmonieuses ? En quelle belle forme Il t'a façonné, celle qu'Il a voulue ! »

[Le Coran, sourate la Rupture (n° 82): versets 6-8]

Lors d'une émission télévisée, le grand physicien et astronome canadien Hubert Rives, résidant en France, fut interpellé en ces termes : "quelle est la question à laquelle vous n'avez jamais pu répondre de votre vie ?". Écoutons-le : "voyez-vous, j'ai étudié les galaxies et j'ai découvert qu'il y régnait un ordre parfait, puis j'ai étudié le règne végétal et animal et j'y ai constaté la même harmonie ; puis je vois l'homme répandre sur cette terre le désordre, la guerre, le sang et l'injustice.

Comment se fait-il qu'avec cette intelligence qui lui permet de réfléchir, de comprendre et d'admirer cet ordre parfait dans l'univers, il puisse répandre le chaos sur terre ?".

Voici la réponse dans le Livre de Celui qui a créé cet univers parfait :

« La corruption est apparue sur la terre et dans la mer à cause de ce que les gens ont accompli de leurs

propres mains ; afin qu'Allah leur fasse goûter une partie de ce qu'ils ont oeuvré; peut-être reviendront-ils vers Allah »

[Le Coran, sourate les Romains (n° 30): verset 41]

Le saint Prophète Muhammad - Paix et Bénédiction soient sur lui- a dit :

« Dieu a 99 Noms et celui qui les gardera en son cœur en comprenant leur signification entrera au Paradis ».

Parmi Ses Noms, Allah est le *Bâtine* : « le Caché » car on ne peut Le voir (1) :

« Les regards ne peuvent L'atteindre, cependant qu'Il saisit tous les regards. Et Il est Le Doux, Le Parfaitement Connaisseur »

[Le Coran, sourate les bestiaux (6), verset 103]

Allah est le *Dhâhir* : « l'Apparent », car Il est la cause existentielle de l'univers comme le livre est la preuve de l'existence du scribe, même si nous n'avons ni vu, ni connu celui qui l'a écrit.

À ce propos un savant a dit :

"La Parole de Dieu qui nous est dispensée, que nous lisons, méditons et comprenons, est une preuve de l'existence du Créateur (gloire à Lui), car il est inconcevable qu'une parole existe ex nihilo !

La Parole de Dieu témoigne donc de Son existence, surtout qu'elle renferme la loi la plus solide et la plus sage que l'homme eût connue et dont il a tiré d'énormes profits. Elle énonce les théories scientifiques les plus vraies, contient de nombreux faits historiques et des prophéties d'une authenticité remarquable.

Aucune de Ses lois n'a manqué d'apporter ses fruits pendant toute cette longue durée malgré le changement du temps et du lieu. Aucune de Ses prédictions n'a failli.

Aucun historien n'a osé démentir un des faits historiques que le Coran a cités en détail et auxquels il a fait allusion.

Une parole si sage et si vraie, la raison ne peut l'attribuer à un mortel, car elle est au-dessus de ses possibilités et du niveau de son savoir.

Donc, n'étant pas la parole de l'homme, elle est celle du Créateur, et prouve Son existence, Sa puissance et Sa sagesse".

Nous terminerons par un magnifique exemple :

« Admirez un beau tableau : vous y voyez un lac bleu, des montagnes blanches l'entourant avec de beaux arbres et des fleurs. Au milieu : un magnifique paon qui fait la roue en déployant ses milliers de plumes colorées. » Vous n'avez jamais vu, ni connu celui qui a peint cette œuvre d'art qui a nécessité plusieurs semaines de travail. Votre raison

ne peut jamais admettre qu'il n'y avait pas eu un homme pour la réaliser.

Dieu qui a créé le tableau original, créé le paon qui vit - Le Maître de la création, diriez-vous dans l'ombre de votre ignorance qu'Il n'existe pas ?

« C'est Lui Dieu, Le Créateur, Celui qui donne un commencement à toute chose, Le Formateur. À Lui les plus beaux noms. Tout ce qui est dans les cieux et la terre Le glorifie. Et c'est Lui le Tout-Puissant, Le Sage. »

[Coran, Sourate l'Exode (n° 59), verset 24]

- (1) On ne peut voir Dieu dans cette vie d'ici-bas, mais Dieu a promis aux Croyants qu'ils Le verront dans le Paradis [Le Coran, sourate La Résurrection (n° 75) versets 22-23].

Écrit par un prédicateur belge
Révisé par l'association *Aux Sources de l'Islam*.

UNE INVITATION AU PARADIS

Veux-tu être proche d'Allah ?

Le Prophète (que la bénédiction et le salut d'Allah soient sur lui) a dit : « *Le serviteur est le plus proche de son Seigneur, lorsqu'il est en état de prosternation, multipliez, donc l'invocation.* » (Rapporté par Moslim).

Veux-tu la récompense d'un pèlerinage ?

Le Prophète (que la bénédiction et le salut d'Allah soient sur lui) a dit : « *Le petit pèlerinage ('omra) pendant le mois de Ramadan équivaut à un pèlerinage, ou un pèlerinage avec moi.* » (rapporté par Bukhâry et Moslim).

Veux-tu une demeure au Paradis ?

Le Prophète (que la bénédiction et le salut d'Allah soient sur lui) a dit : « *Celui qui construit une mosquée pour Allah, Allah lui construira une demeure au Paradis* » (rapporté par Moslem).

Veux-tu obtenir la satisfaction d'Allah (qu'Il soit exalté)?

Le Prophète (que la bénédiction et le salut d'Allah soient sur lui) a dit : « *Allah est vraiment satisfait du serviteur lorsqu'il mange une nourriture, il remercie Allah pour cela, et lorsqu'il boit une boisson, il remercie Allah pour cela.* » (rapporté par Moslem).

Veux-tu que ton invocation soit exaucée ?

Le Prophète (que la bénédiction et le salut d'Allah soient sur lui) a dit : « *L'invocation n'est pas rejetée entre l'appel à la prière (adhân) et le petit appel à la prière (iqâma qui est juste avant la prière).* » (rapporté par Abû dawûd).

Veux-tu la récompense d'un jeûne d'une année entière ?

Le Prophète (que la bénédiction et le salut d'Allah soient sur lui) a dit : « *Jeûner trois jours, chaque mois équivaut à jeûner une année entière.* » (rapporté par Bûkhâry et Moslim).

Veux-tu des bonnes actions aussi grandes que les montagnes ?

Le Prophète (que la bénédiction et le salut d'Allah soient sur lui) a dit : « *celui qui assiste au convoi funèbre jusqu'à ce qu'on fasse la prière sur le mort, aura, donc, un carat, et celui qui y assiste jusqu'à ce qu'on enterre le mort, aura, donc, deux carats.* » on dit : « *qu'est-ce que deux carats.* » Il répondit : « *Ce sont comme deux énormes montagnes.* » (rapporté par Bûkhâry et Moslim).

Veux-tu être en compagnie du Prophète (que la bénédiction et le salut d'Allah soient sur lui) au Paradis ?

Le Prophète (que la bénédiction et le salut d'Allah soient sur lui) a dit : « *Moi, et le tuteur de l'orphelin sommes au Paradis comme cela (il montra son index et son majeur).* » (rapporté par Bûkhâry).

Veux-tu avoir la récompense d'un combattant dans le sentier d'Allah, ou d'un jeûneur, ou de celui qui prie énormément ?

Le Prophète (que la bénédiction et le salut d'Allah soient sur lui) a dit : « *Celui qui s'emploie à aider la*

veuve et le pauvre est comme le combattant dans le sentier d'Allah » et il ajouta : « *Il est comme celui qui prie beaucoup sans s'en lasser, et comme le jeûneur qui ne s'arrête pas.* » (rapporté par Bûkhâry et Moslim).

Veux-tu que le Prophète, lui-même, te garantisse le Paradis ?

Le Prophète (que la bénédiction et le salut d'Allah soient sur lui) a dit : « *Celui qui me garantit ce qu'il y a entre ses deux bas de la joue (la bouche), et ce qu'il y a entre ses deux jambes (le sexe), je lui garantis le Paradis.* » (rapporté par Bûkhâry et Moslim).

Veux-tu que tes actions ne s'arrêtent pas après la mort ?

Le Prophète (que la bénédiction et le salut d'Allah soient sur lui) a dit : « *Lorsque la personne meurt, ses actions s'arrêtent sauf dans trois (situations) : une aumône courante, ou une science utile, ou un enfant vertueux qui invoque pour elle.* » (rapporté par Moslim).

Veux-tu un des trésors du Paradis ?

Le Prophète (que la bénédiction et le salut d'Allah soient sur lui) a dit : « *(le fait de dire) Il n'y de pouvoir et de puissance que par Allah (lâ hawla wa lâ qowwata illâ billâhi).* » (rapporté par Bûkhâry et Moslim).

Veux-tu obtenir la récompense d'avoir prié toute la nuit ?

Le Prophète (que la bénédiction et le salut d'Allah soient sur lui) a dit : « *Celui qui prie le 'ichâ en groupe, c'est comme s'il avait prié la moitié de la nuit, et celui qui prie la prière de l'aube en groupe, c'est comme s'il avait prié toute la nuit.* » (rapporté par Moslem).

Veux-tu lire le tiers du Coran en moins d'une minute ?

Le Prophète (que la bénédiction et le salut d'Allah soient sur lui) a dit : « *(dis : « Il est Allah, Unique » la sourate le monothéisme pur) équivaut au tiers du Coran.* » (rapporté par Moslim).

Veux-tu alourdir ta balance de bonnes œuvres ?

Le Prophète (que la bénédiction et le salut d'Allah soient sur lui) a dit : « *Deux paroles sont aimées du Miséricordieux, et sont légères pour la langue, et pèsent dans la balance : gloire et louange à Allah, et gloire à Allah l'Immense (soubhâna lahi wa bihamdihi wa soubhâna lahi al'adhîm).* » (rapporté par Bûkhary).

Veux-tu qu'Allah dispense largement tes biens, et allonge ta durée de vie ?

Le Prophète (que la bénédiction et le salut d'Allah soient sur lui) a dit : « *Celui qui veut se réjouir de la large dispense d'Allah dans ses biens et de l'allongement d'Allah dans sa durée de vie, qu'il rende, donc, visite à sa famille (litt. Unir les liens du sang).* » (rapporté par Bûkhâry).

Veux-tu qu'Allah désire ta rencontre ?

Le Prophète (que la bénédiction et le salut d'Allah soient sur lui) a dit : « *Celui qui désire rencontrer Allah, Allah désirera sa rencontre.* » (rapporté par Bûkhâry).

Veux-tu qu'Allah te préserve ?

Le Prophète (que la bénédiction et le salut d'Allah soient sur lui) a dit : « *Celui qui prie la prière de l'aube est sous la protection d'Allah.* » (rapporté par Moslim).

Veux-tu qu'on te pardonne tes péchés, même s'ils sont nombreux ?

Le Prophète (que la bénédiction et le salut d'Allah soient sur lui) a dit : « *Celui qui dit « la gloire et la louange est à Allah » (soubhâna lahi wa bihamdih) cent fois dans la journée, ces péchés sont effacés, même s'ils étaient au nombre de l'écume marine.* » (rapporté par Bûkhâry et Moslim).

Veux-tu qu'on éloigne, de toi, l'enfer d'une distance de soixante-dix années ?

Le Prophète (que la bénédiction et le salut d'Allah soient sur lui) a dit : « *Celui qui jeûne un jour dans le sentier d'Allah, Allah éloigne son visage de l'enfer d'une distance de soixante-dix années.* » (rapporté par Bûkhâry).

Veux-tu qu'Allah prie sur toi ?

Le Prophète (que la bénédiction et le salut d'Allah soient sur lui) a dit : « *Celui qui prie sur moi une prière , pour celle-ci, Allah prie, sur lui, dix prières.* » (rapporté par Moslim).

Veux-tu qu'Allah t'élève ?

Le Prophète (que la bénédiction et le salut d'Allah soient sur lui) a dit : « *Nul ne sera modeste pour Allah, sans qu'Allah l'élève (qu'Il soit exalté).* » (Rapporté par Moslim).

La louange et à Allah et que la bénédiction et le salut d'Allah soient sur le prophète

Écrit par Id Al-Anazy

Traduit par l'association *Aux Sources de l'Islam.*

L'AVÈNEMENT DE LA PROPHÉTIE ET DE LA MISSION

Écrit par le savant Moubarakfoury

Dans la grotte de Hirâ

Aux environs de la quarantaine, le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) constata que ses méditations antérieures avaient élargi le fossé entre lui et son peuple et préféra la solitude. Muni de vivres et d'eau, il se rendait à la grotte de Hira, dans la montagne de la lumière (*Jabel An-Nour*) située à peu près à quatre kilomètres de la Mecque.

Il s'agit d'une grotte agréable de quatre coudées de long et de 1.75 coudée de large. Il y passait le mois de Ramadan, nourrissait les pauvres qui les rejoignaient, passait son temps à l'adoration et à la réflexion sur la puissance créatrice qu'ils cachaient.

L'associationnisme absurde et les représentations inconsistantes de son peuple ne le rassuraient pas. Cependant, il ne disposait ni d'une voie claire, ni d'une méthode définie, ni d'une

démarche orientée pouvant lui apporter dans ce sens quiétude et satisfaction.

Son choix de la solitude était un aspect de la guidance d'Allah à son égard, guidance destinée à le détacher des préoccupations d'ordre terrestre, du tumulte de la vie, des petites considérations dont les gens meublaient leur vie, aux fins de le préparer à la grande affaire qui l'attendait.

Ainsi, le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) s'apprêtait à endosser la lourde responsabilité, à changer la face du globe et à modifier le cours de l'histoire. Pendant trois ans, Allah le voua à cette solitude avant de lui faire porter Son message.

Le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) se lança donc dans cette solitude pendant un mois au cours duquel il communiait avec l'esprit de l'univers et méditait sur le mystère que cachait l'existence, jusqu'au moment où sonna l'heure de traiter avec ce mystère sous l'autorisation d'Allah.

Jibril (Gabriel) descendit avec la révélation

Lorsque le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) eut quarante ans révolus --ce qui est la pointe de perfection à partir de laquelle, selon certains, Allah choisit Ses prophètes -- les

indices de la prophétie commencèrent à ce faire jour.

De ces indices, on note qu'une pierre de la Mecque saluait le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) et que celui-ci ne faisait aucun rêve qu'il ne vit se réaliser. Ces indices apparurent pendant six mois. La durée de la prophétie fut de 23 ans. Quant aux rêves vrais, ils constituent un des 46 éléments de la prophétie.

Au mois de Ramadan de la troisième année de solitude dans la grotte de Hira, il plut à Allah d'inonder l'humanité de sa clémence en choisissant Mohammed comme prophète et comme messenger. Il envoya Jibril (Gabriel) lui révéler des versets du Coran.

Après observation et méditation des recoupements et des indicateurs, on peut identifier ce jour-là comme étant le lundi 21 du mois de Ramadan, dans la nuit, ce qui correspond au dix août 610 G.

À l'époque, le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) avait exactement quarante années lunaires, six mois et douze jours ou en d'autres termes trente-neuf années solaires, trois mois et vingt jours.

Écoutons, Aïcha l'intime (qu'Allah soit satisfait d'elle) nous raconter l'histoire de cet événement qui, point de départ de la prophétie, commençait à repousser les ténèbres de l'impiété et de l'égarement

Au point de changer le cours de la vie et aussi de modifier la perspective de l'histoire.

Elle dit : « les premières manifestations de la révélation chez Muhammad (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) furent des rêves bénéfiques : Il ne faisait aucun rêve sans en voir la réalisation. Ensuite, on lui fait aimer la solitude.

À cet égard, muni de provisions, il s'isolait dans la grotte de Hira, fuyant l'adoration des idoles et se consacrant à Allah. Il s'approvisionnait et repartait, ainsi de suite jusqu'au moment où la vérité apparut dans la grotte.

Alors, l'ange se présenta lui et dit : « Récite ! »

« *Je ne sais pas réciter* » dit le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui). L'ange le saisit et l'étrangla jusqu'au point de le mener à l'étouffement.

Ensuite, il le lâcha et reprit : « récite ! » Le Prophète répéta : « *Je ne sais pas réciter* ». L'ange l'étrangla une deuxième fois au point de le mener à l'étouffement, après quoi il le lâcha et dit : « *je ne sais pas réciter* ». L'ange, le saisit une troisième fois et l'étrangla ensuite, il le lâcha et dit « récite ». Le Prophète insista alors, il dit :

أَقْرَأُ بِأَسْمِ رَبِّكَ الَّذِي خَلَقَ ① خَلَقَ الْإِنْسَانَ مِنْ عَلَقٍ ② أَقْرَأُ وَرَبُّكَ
الْأَكْرَمُ

« Récite au nom de ton seigneur qui a créé, qui a créé l'homme d'une adhérence. Récite, ton seigneur est le très noble » Sourate 'L'adhérence' verset 1, 2 et 3.

Le Messager d'Allah (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) revint tout tremblant. Il se présenta chez Kadidja, la fille de Khouwaylid disant : *« Enveloppez-moi ! Enveloppez-moi ! »* On l'enveloppa jusqu'au moment où se dissipa sa frayeur. Alors, il dit à Kadidja : *« Qu'est-ce qui m'arrive ? »*

Celle-ci lui retraça la scène. Muhammad (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) reprit : *« j'avais peur pour moi-même »* « Non ! » Dit Kadidja, « par Allah, Allah ne t'humiliera jamais. Tu noues le lien de parenté, composes avec tout le monde, assistes les nécessiteux, donnes l'hospitalité aux hôtes et aide à faire triompher la vérité ». Elle l'emmena chez son cousin Waraka ibn Nawfal ibn Asad ibn Abdil-Ozza.

Celui-ci était chrétien depuis l'époque antéislamique. Sachant écrire l'hébreu il écrivait aisément l'évangile dans cette langue. C'était aussi un grand sage qui avait perdu la vue.

Kadidja s'adressa à lui en ces termes : « cousin, écoute ce que va te dire ton neveu ! » Warakah dit à Muhammad (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) : « Neveu, que s'est-il passé ? »

Celui-ci lui décrit ce qu'il vit. Warakah reprit : « cela, c'est la loi qu'Allah avait fait

descendre sur Moïse Ah ! Si seulement j'étais jeune ! Si seulement j'étais en vie au moment où ton peuple te fera sortir ! ». Le Messager d'Allah (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) dit : « *Vont-ils me faire sortir, eux ?* ». « Oui » répondit Warakah ajoutant : « Aucun homme n'a jamais apporté quelque chose de semblable à ce que tu apportes sans s'exposer à l'inimitié et l'adversité ; mais, si ce jour me trouve en vie je t'aiderai énergiquement. »

Ensuite, Warakah ne tarda pas à mourir. La révélation fut interrompue.

La période d'interruption de la révélation

Ibn Saad rapporte d'ibn Abbâs que la durée de la période d'interruption de la révélation fut de quelques jours. C'est cela le plus probable, mais aussi ce qui se dégage après l'exploration de tous les aspects. Pour ce qui est de l'information répandue selon laquelle une telle période s'étendait sur trois ans ou deux ans et demi, elle ne saurait être vraie ; mais ce n'est pas ici le lieu de s'étendre sur sa réfutation.

Durant l'interruption, le Messager d'Allah (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) resta affligé et triste, frappé d'étonnement et de stupéfaction. ◦ cet égard, Al-Boukhary rapporte

dans son livre intitulé « Kitâb at-Tabîr » les propos ci-dessous :

La révélation s'interrompit un moment. Le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) selon ce qui nous a été communiqué, éprouva alors une telle tristesse et une telle amertume qu'il songea à aller précipitamment se jeter du haut des hautes montagnes. Cependant, toutes les fois qu'il était au sommet d'une montagne, prêt à se jeter dans le vide, Jibril (Gabriel) lui apparaissait et s'adressait à lui en ces termes : « Muhammad ! Tu es sans aucun doute le messager d'Allah ». Cela le rassurait et le dissuadait de son acte.

Lorsque l'interruption de la révélation lui paraissait longue par la suite, il tentait le même acte. Toutefois, dès qu'il était au sommet de la montagne, Jibril lui apparaissait et lui répétait les mêmes propos.

Jibril pour la deuxième fois apporte la révélation

Selon ibn Hajar, l'objectif de l'interruption de la révélation pendant des jours était de faire revenir le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) de sa frayeur et aussi de lui faire retrouver l'envie de vivre. Dès que l'objectif fut atteint et que le Messager d'Allah (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) se mit à attendre la suite de la

révélation, Jibril revint pour la deuxième fois. D'après ce que rapporte Al-Boukhâry de Jabîr ibn Abdillah, il a entendu le Messager d'Allah (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) parler de l'interruption de la révélation en ces termes : « *Alors que je marchais, j'entendis soudain une voix appelant du ciel. Alors, levant les yeux, je vis le même ange qui m'était apparu à Hirâ, assis sur une chaise entre le ciel et la terre. Je fus tellement surpris que je roulais à terre. De retour à ma famille, je m'écriai : « Enveloppez-moi ! Enveloppez-moi ! » Et on m'enveloppa. »*

Alors, Allah le Très-Haut fit descendre les versets allant de :

يَأْتِيهَا الْمُدْتِيرُ ﴿١﴾ قُمْ فَأَنْذِرْ ﴿٢﴾ وَرَبَّكَ فَكَبِّرْ ﴿٣﴾ وَثِيَابَكَ فَطَهِّرْ
 ﴿٤﴾ وَالرُّجُزَ فَاهْجُرْ

« O ! Toi (Muhammad) ! Le revêtu d'un manteau ! Lève- toi et avertis. Et de ton Seigneur, célèbre la grandeur. Et tes vêtements, purifie-les. Et de tout péché, écarte-toi. » Sourate 'Le revêtu d'un manteau' versets 1, 2, 3, 4, et 5.

Ensuite, la révélation se poursuivit, ininterrompue. Un autre hadith authentique mentionne : « j'ai séjourné pendant un mois à Hirâ ».

Après mon séjour, je descendais ; mais lorsque je pénétrais dans la vallée... (Ensuite le prophète mentionna ce qui précède.)

En d'autres termes, il descendit après y avoir passé le mois de Ramadan. L'intervalle entre les deux révélations était de dix jours ; car le Messager d'Allah (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) ne passa pas un autre Ramadan à la grotte de Hirâ après la descente de la première révélation. Ces versets de la sourate de l'adhérence (Al-Alak) furent le point de départ de la mission. Leur postérité par rapport à l'événement de la prophétie s'apprécie sur la base de leur période de révélation. Ils comportent deux types de charge et précisent au prophète les attitudes à tenir :

1. Le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) avait à charge de communiquer et d'avertir ; comme le laisse apparaître la parole d'Allah : « *lève-toi et avertis* » dont le sens est « avertis les gens contre le châtement que leur infligera Allah s'ils ne sortent pas de leur légèreté, de leur égarement, s'ils ne renoncent pas à adorer autre qu'Allah et aussi à l'associer à d'autres dans son essence, ses attributs, ses droits et ses actes.

2. Le Messager d'Allah (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) avait aussi à charge d'appliquer sur lui-même les ordres d'Allah, le Transcendant, le Très-Haut de s'attacher à ces ordres pour obtenir, par ce biais, sa satisfaction et devenir le bon exemple pour quiconque croit en Allah.

Cela apparaît dans le reste des versets :

· « *Et de ton seigneur, célèbre la grandeur* » en d'autres termes célèbre exclusivement sa grandeur ! Et à cela, n'associe personne ».

· « *Et tes vêtements, purifie-les* ». Le sens littéral ici est purification des vêtements et de corps, car, bien sur, celui qui célèbre la grandeur d'Allah et se présente à lui, ne doit avoir aucune marque de souillure et de saleté. Si c'est une telle purification qu'on demande, à plus forte raison la purification des ordures de l'associationnisme ainsi que de la turpitude des actes et des caractères est demandée. La parole « *Et de ton péché, écarte-toi* » veut dire : « Éloigne-toi de tout ce qui entraîne la colère d'Allah et détermine celui-ci à châtier, et cela, en t'attachant à obéir et à éviter les actes de désobéissance ». La parole : « Et ne donne pas dans le but de recevoir davantage » signifie : « Ne pratique pas le bien pour ensuite en chercher rémunération chez les gens, ou viser à en avoir meilleure rétribution en ce bas monde ».

· Quant au dernier verset « *Et pour ton Seigneur, endure* » il renferme un avertissement contre le mal que son peuple (à lui Muhammad (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui)) pourrait lui faire si, professant une autre religion, il appelait à Allah et à Allah seul sans associé, l'avertissait contre la violence du châtiment que lui réserve celui-ci.

De surcroît, le début de la sourate englobe un appel sublime fait d'une voie éminente –choisissant Muhammad (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) pour porter l'illustre charge, l'arrachant du sommeil, de son manteau et de la chaleur de son lit pour le mener à l'effort, à la lutte et aux épreuves :

« O toi, le revêtu d'un manteau! Lève-toi et avertis ».

Tout se passe comme si l'on disait : « Ceux qui vivent pour eux-mêmes pourraient trouver le repos. Quant à toi qui portes ce lourd fardeau qu'as-tu à faire du sommeil ? Où trouveras-tu le repos ? Qu'as-tu à faire de la chaleur du lit, de la vie paisible et des commodités ? Debout ! Une grande affaire t'attend. Le lourd fardeau t'attend. Debout ! Au travail ! Fais des efforts, sue, fatigue-toi ! Debout ! Ce n'est plus l'heure du sommeil et du repos ! Tu ne connaîtras désormais qu'insomnie continuelle et pénibles activités. Debout ! Prépare-toi pour cette affaire ! Sois prêt ».

C'est donc une parole sublime et redoutable qui l'arracha de la chaleur du lit au cœur de la maison paisible, pour le pousser au large, entre les remous et les tempêtes, entre la pression et l'attraction que décrivaient la conscience des gens et la réalité de la vie.

Ainsi, le Messager d'Allah (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) se leva et ensuite resta debout pendant vingt ans au cours desquels il ne connut ni repos, et ne vécut ni pour lui-même, ni pour sa famille. Il se leva et resta debout pour appeler à Allah et porter l'écrasant fardeau sans toutefois succomber, le fardeau de la grande loyauté, à la surface de cette terre, le fardeau de toute l'humanité, le fardeau de la croyance dans son entièreté, le fardeau de la lutte et de l'effort à mener dans des domaines extrêmement variés. Le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) passa plus de vingt ans dans une bataille rude et continue. Au cours de cette période, rien ne le détourna de son objectif, à savoir depuis qu'il perçut l'appel haut et sublime et reçut, par ce biais, la charge redoutable. Puisse Allah le rétribuer en bien au nom de toute l'humanité.

Extrait du livre "LE NECTAR CACHETÉ" du
professeur Safi Ar-Rahman al-Moubarakfoury,
professeur de l'Université Salafite de l'Inde, édition
Daroussalam.

Revu par l'Association *Aux Sources de l'Islam.*

Fin

www.sourceislam.com

www.fatawaislam.com